

POUR L'ENVIRONNEMENT
LE DÉPARTEMENT AGIT !



CHÈQUE-ARBRE 71

Dispositif de soutien
à la plantation
d'arbres et d'arbustes

ÉDITION 2025



L'environnement est l'affaire de tous et lorsque nous avons voté le plan environnement 2020-2030, nous avons souhaité associer le plus grand nombre dans nos actions. Avec le « plan nature », un des axes de déclinaison du plan départemental, nous avons pris l'engagement fort d'intensifier le maillage vert du territoire en finançant la plantation de 600 000 arbres d'ici à 2030.

Cela se matérialise entre autres par le CHÈQUE-ARBRE 71 dont les collectivités locales, les communes et les associations de préservation de l'environnement peuvent bénéficier afin que chacun, à son échelle, contribue à ce grand projet départemental de reforestation.

Dans ce livret, nous vous donnons toutes les informations pratiques pour faire vos démarches et orienter vos projets de plantation d'arbres et d'arbustes en fonction des essences adaptées aux conditions locales et aux enjeux d'adaptation au changement climatique.

Dans un contexte où les transitions écologiques s'inscrivent dans un temps plutôt long, il est essentiel de permettre des actions concrètes au plus grand nombre. Avec vous, continuons d'agir chaque jour pour notre environnement !

André Accary

Président du Département de Saône-et-Loire

POUR QUI ?

Ce dispositif s'adresse exclusivement :

- aux collectivités, communes et leurs groupements de Saône-et-Loire
- aux associations à but non lucratif domiciliées en Saône-et-Loire dont l'objet social est en lien avec la préservation de l'environnement et des patrimoines.

QUELS CRITÈRES FAUT-IL RESPECTER ?

- Un minimum de 15 PLANTS d'essences répertoriées dans la liste ci-après, avec panachage (pas plus de 20 % de la même essence).
- Les plantations doivent être réalisées sur des terrains propriétés de la collectivité ou de l'association, ou faisant l'objet d'un conventionnement avec la collectivité propriétaire du terrain.
- Un paillage naturel et biodégradable à 100 % des plantations est obligatoire.

Dépenses éligibles :

- la fourniture et la mise en place de plants figurant dans la liste ci-après.
- la préparation du sol limitée à l'emprise des plantations, les dispositifs de protections individuelles, les tuteurs, les paillages naturels.

Exclusions :

- les plantes ne figurant pas dans la liste ci-après
- le mobilier, les éléments de fontainerie, les barrières ou lisses
- le terrassement et les travaux de maçonnerie

- l'apport d'engrais, les amendements, le terreau
- l'arrosage
- les travaux de désherbage, débroussaillage, dessouchage et arrachage.

Les plantations sur les parcelles soumises au régime forestier ne sont pas éligibles au dispositif.

QUEL SERA LE MONTANT DE LA SUBVENTION DÉPARTEMENTALE ?

Le CHÈQUE-ARBRE 71 est une subvention attribuée selon les tranches de financement et les conditions cumulatives suivantes :

MONTANT DÉPENSES ÉLIGIBLES*	NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS				
	Moins de 15	À partir de 15	À partir de 30	À partir de 50	À partir de 60
Moins de 1 000 €	0	0	0	0	0
À partir de 1 000 €	0	500 €	500 €	500 €	500 €
À partir de 2 000 €	0	500 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
À partir de 3 000 €	0	500 €	1 000 €	1 500 €	1 500 €
À partir de 4 000 €	0	500 €	1 000 €	1 500 €	2 000 €

* HT pour les collectivités, TTC pour les associations

80 % d'aides publiques cumulées

Le CHÈQUE-ARBRE 71 peut compléter d'autres dispositifs nationaux, régionaux ou locaux dédiés aux plantations mais ne peut pas se cumuler avec une autre aide départementale. Le taux et le montant des aides du Département seront accordés en fonction des autres interventions, dans la limite de 80 % d'aides publiques cumulées.

Comment est-elle versée ?

Elle est attribuée sur décisions des instances délibérantes du Département. Chaque porteur de projet ne peut bénéficier que d'un CHÈQUE-ARBRE 71 par an. Une fois attribuée, l'aide est versée en une seule fois après transmission sur la plateforme des factures acquittées et d'une attestation sur l'honneur regroupant l'ensemble des subventions et recettes perçues sur l'opération.

ESSENCES ADAPTÉES AUX CONDITIONS LOCALES ET/OU AUX ENJEUX D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS À RESPECTER ?

- Garantir un gain net vis-à-vis du patrimoine arboré du territoire
- Ne pas arracher ou supprimer des arbres, vergers et haies déjà en place, sauf en présence d'arbres ou arbustes à l'état sanitaire irréversiblement dégradé ou présentant un risque pour la sécurité des biens ou des personnes
- Réaliser la plantation dans les 24 mois suivant la décision d'attribution du chèque-arbre (date de la commission d'attribution).

COMMENT EFFECTUER SA DEMANDE ?

La demande doit être déposée **à partir du 15 avril 2025**, via le site internet www.saoneetloire.fr > Nos aides et nos services.

Ce service **fermera au plus tard le 30 septembre 2025**, ou dès épuisement de l'enveloppe budgétaire allouée au dispositif CHÈQUE-ARBRE 71.

Un **accusé de réception** est envoyé pour toute demande.

Si le dossier est complet et recevable, un **accusé de recevabilité** est également envoyé. Il vaut autorisation de démarrer les travaux.

INFORMATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR AU DÉPÔT DU DOSSIER (modèles disponibles sur le site du Département)

- Devis détaillé des plantations
- Justificatif de paillage naturel et biodégradable
- Liste des essences et quantités d'arbres retenus
- Note de présentation du projet
- Plan de localisation du / des terrain(s) concerné(s) par la plantation
- Schéma de plantation des arbres sur le / les terrain(s)
- RIB
- Tableau de financement du projet, faisant apparaître toutes les aides publiques sollicitées (État, Région, Agence de l'Eau, intercommunalités ...)
- Titre(s) de propriété du / des terrain(s) concerné(s) par la plantation ou convention de mise à disposition des terrains avec le propriétaire public.

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	NB*	NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	NB*
Alisier blanc	Sorbus aria		Cognassier	Cydonia oblonga	
Alisier torminal	Sorbus torminalis		Cormier	Sorbus domestica	
Amandier	Prunus dulcis		Cornouiller mâle	Cornus mas	
Amélanchier commun	Amelanchier ovalis		Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	
Amélanchier de Lamarck	Amelanchier lamarckii		Coronille	Coronilla emerus	
Amélanchier du Canada	Amelanchier canadensis		Cryptomère du Japon	Cryptomeria japonica	
Arbousier commun	Arbustus unedo		Cyprès de l'Arizona	Cupressus arizonica	
Argousier	Hippophae rhamnoides		Cyprès de Lawson	Chamaecyparis lawsoniana	
Aubépine épineuse	Crataegus laevigata		Cytise faux ébénier	Laburnum anagyroides	
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna		Eglantier	Rosa canina	
Aulne à feuille en cœur	Alnus cordata		Epicéa de Sitka	Picea sitchensis	
Aulne blanc	Alnus incana		Épine noire / Prunellier	Prunus spinosa	
Aulne glutineux	Alnus glutinosa		Épine-vinette	Berberis vulgaris	
Bois joli, bois gentil	Daphne mezereum		Érable à feuille d'obier/ de Naples	Acer opalus	
Bouleau pubescent	Betula pubescens		Érable champêtre	Acer campestre	
Bouleau verruqueux	Betula pendula		Érable plane	Acer platanoides	
Bourdaine	Rhamnus frangula		Érable sycomore	Acer pseudoplatanus	
Buis	Buxus sempervirens		Figuier	Ficus carica	
Camerisier à balais	Lonicera xylosteum		Framboisier	Rubus idaeus	
Casseillier	Ribes x nidigrolaria		Frêne commun	Fraxinus excelsior	
Cassissier	Ribes nigrum		Frêne oxyphylle	Fraxinus angustifolia	
Cèdre de l'Atlas	Cedrus atlantica		Fusain d'Europe	Euonymus europaeus	
Cerisier à grappes	Prunus padus		Genêt à balais	Cytisus scoparius	
Cerisier de Sainte Lucie	Prunus mahaleb		Griottier	Prunus cerasus	
Charme	Carpinus betulus		Groseillier	Ribes sp.	
Châtaignier	Castanea sativa		Groseillier à grappe	Ribes rubrum	
Chêne chevelu	Quercus cerris		Groseillier à maquereaux	Ribes uva-crispa	
Chêne pédonculé	Quercus robur		Hêtre commun	Fagus sylvatica	
Chêne pubescent	Quercus pubescens		Houx	Ilex aquifolium	
Chêne rouge	Quercus rubra		Marronnier d'Inde	Aesculus hippocastanum	
Chêne sessile	Quercus petraea		Mélèze d'Europe	Larix decidua	
Chêne vert	Quercus ilex				

Essences mellifères

* nombre d'arbres prévus

ESSENCES ET ESPÈCES ORNEMENTALES (AU SEIN DES BOURGS ET ESPACES BÂTIS UNIQUEMENT)

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	NB*
Mélèze hybride	Larix x eurolepis	
Merisier	Prunus avium	
Micocoulier occidental	Celtis occidentalis	
Murier commun	Morus alba	
Murier platane	Morus platanifolia	
Myrtillier	Vaccinium sp.	
Nashi	Pyrus pyrifolia	
Néflier	Mespilus germanica	
Nerprun alaterne	Rhamnus alaternus	
Nerprun purgatif	Rhamnus cathartica	
Noisetier commun	Corylus avellana	
Noisetier de Byzance	Corylus colurna	
Noyer hybride	Juglans regia/nigra / nigraxregia	
Noyer noir	Juglans nigra	
Noyer royal	Juglans regia	
Orme champêtre	Ulmus minor	
Orme de montagne	Ulmus glabra	
Orme lisse	Ulmus laevis	
Pêcher commun	Prunus persica	
Peuplier (cultivars)	Populus sp.	
Peuplier grisard	Populus canescens	
Peuplier noir	Populus nigra	
Pin de Salzmann	Pinus nigra ssp salzmannii	
Pin laricio de Calabre	Pinus nigra var calabrica	
Pin laricio de Corse	Pinus nigra var corsicana	
Pin maritime	Pinus pinaster	
Pin noir d'Autriche	Pinus nigra ssp nigra	
Pin sylvestre	Pinus sylvestris	
Platane commun	Platanus x hispanica / x acerifolia	
Poirier	Pyrus communis	
Poirier sauvage	Pyrus pyrastrer	
Pommier	Malus domestica	

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	NB*
Pommier sauvage	Malus sylvestris	
Pruche de l'Ouest	Tsuga heterophylla	
Prunier	Prunus domestica	
Sapin de Bornmuller	Abies bornmulleriana	
Sapin de Céphalonie	Abies cephalonica	
Sapin de Nordmann	Abies nordmanniana	
Sapin de Vancouver	Abies grandis	
Sapin Noble	Abies procera	
Sapin pectiné	Abies alba	
Saule	Salix sp.	
Saule blanc	Salix alba	
Saule des vanniers/osier blanc	Salix viminalis	
Saule marsault	Salix caprea et pendula	
Saule pourpre/osier rouge	Salix purpurea	
Saule roux	Salix atrocinerea	
Séquoia géant	Sequoia gigantea	
Séquoia toujours vert	Sequoia sempervirens	
Sorbier des oiseleurs	Sorbus aucuparia	
Sureau noir	Sambucus nigra	
Sureau rouge à grappes	Sambucus racemosa	
Tilleul à feuilles en cœur	Tilia cordata	
Tilleul à grandes feuilles	Tilia platyphyllos	
Tilleul commun	Tilia x europaea	
Tremble	Populus tremula	
Troène des bois	Ligustrum vulgare	
Tulipier de Virginie	Liriodendron tulipifera	
Viorne lantane / flexible	Viburnum lantana	
Viorne obier	Viburnum opulus	
Viorne tin	Viburnum tinus	

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	NB*
Abélie	Abelia sp.	
Ajonc d'Europe	Ulex europaeus	
Arbre à miel	Tetradium daniellii	
Arbre à perruques	Cotinus coggyria	
Arbre à soie	Albizia julibrissin	
Arbre aux mouchoirs	Davidia involucrata	
Arbre de Judée	Cercis siliquastrum	
Bouleau pleureur de Young	Betula pendula youngii	
Camerisier	Lonicera caerulea	
Caryopteris	Caryopteris clandonensis	
Catalpa commun	Catalpa bignonioides	
Céanothe	Ceanothus sp.	
Cerisier du Japon	Prunus subhirtella	
Cerisier du Tibet	Prunus serrula	
Chalef de Ebbing	Elaeagnus ebbingei	
Charme fastigié	Carpinus betulus 'Fastigiata'	
Châtaignier de Seguin	Castanea seguinii	
Chêne mexicain "Maya"	Quercus rysophylla 'Maya'	
Chèvrefeuille d'hiver	Lonicera fragrantissima	
Cognassier du Japon	Chaenomeles japonica	
Corète du Japon	Kerria japonica	
Cornouiller des pagodes	Cornus controversa pagoda	
Cornus	Cornus sp.	
Cotonéaster laiteux	Cotoneaster lacteus	
Deutzia	Deutzia sp.	
Épine-vinette	Berberis sp.	
Épine-vinette de Thunberg	Berberis thunbergii	
Erable à écorce de papier	Acer griseum	
Erable à sucre	Acer saccharum	
Erable de Montpellier	Acer monspessulanum	

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	NB*
Erable jaspé de Chine	Acer grosseri hersii	
Février d'Amérique	Gleditsia triacanthos	
Forsythia	Forsythia sp.	
Frêne à fleurs	Fraxinus ornus	
Fusain panaché	Euonymus fortunei	
Gattilier	Vitex agnus-castus	
Hêtre pleureur	Fagus sylvatica "Pendula"	
Kaki / Plaquemier	Diospyros kaki	
Lilas	Syringa vulgaris	
Lilas des Indes	Lagerstroemia indica	
Liquidambar	Liquidambar sp.	
Mahonia	Mahonia sp.	
Oléastre à ombelles	Elaeagnus umbellata	
Parrotie de Perse	Parrotia persica	
Photinie	Photinia sp.	
Prunier myrobolan pourpre	Prunus cerasifera Pissardii'	
Prunus	Prunus sp.	
Rosier rouillé	Rosa rubiginosa	
Saule à longues feuilles	Salix Smithiana	
Saule pleureur	Salix babylonica	
Savonnier	Koelreuteria paniculata	
Seringat	Philadelphus coronarius	
Sophora du Japon	Styphnolobium japonicum	
Spirée blanche	Spiraea X vanhouttei	
Spirée du Japon	Spiraea japonica	
Symphorine	Symphoricarpos sp.	
Tilleul argenté	Tilia tomentosa	
Tilleul du Japon	Tilia japonica	
Troène panaché Musli	Ligustrum ibota	
Viorne	Viburnum sp.	
Weigelia	Weigelia sp.	
Zelkova du Japon	Zelkova serrata	

Dossier à déposer sur
www.saoneetloire.fr

> Nos aides et nos services

POUR PLUS D'INFORMATIONS
Département de Saône-et-Loire

Direction accompagnement des territoires

Espace Duhesme - 18 rue de Flacé
CS 71 026 - 71026 Mâcon Cedex 9

03 85 39 56 72

dat@saoneetloire71.fr

